

Etude et protection du Busard cendré nichant en milieu cultivé en Maine-et-Loire et en Vienne

par Thierry PRINTEMPS et Thierry ROGER
LPO Anjou

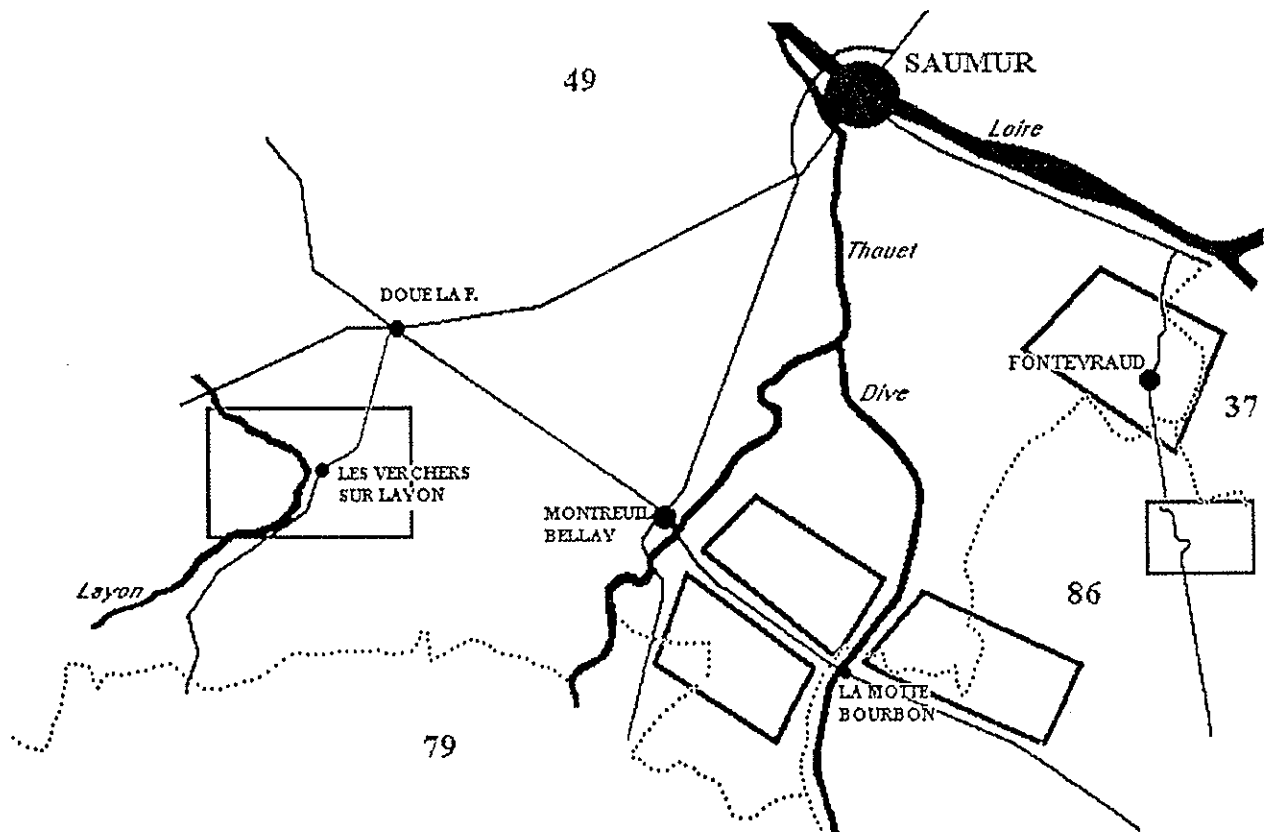
Notre étude a débuté en 1992, suite à la réforme du programme national de baguage et au lancement d'un programme de recherches sur la dynamique des populations des trois espèces de busards.

Après une année de découverte (92) où nous n'avons suivi que deux nids, nous avons, avec l'aide de J. L. BOURRIOUX, structuré notre étude et défini les données que nous souhaitons recueillir de ce travail.

La réalisation de fiches par nid (Annexe n°1) et de fiches par site

permettent de collecter le maximum d'informations sur les reproductions que nous suivons.

Notre aire d'étude couvre 13 000 à 15 000 ha répartis en secteurs dans le Sud-Est du Maine-et-Loire, sur les cantons de Montreuil-Bellay et de Doué-la-Fontaine. Chaque secteur représente une surface de 900 à 1 000 hectares et est suivi annuellement. Toutes les nidifications enregistrées sont reportées sur carte année après année.



L'étude du Busard cendré est pour nous indissociable de sa protection.

Et le volet protection est toujours prioritaire ; le baguage des poussins, voire des adultes, n'étant pas l'objectif majeur de notre suivi. Pour bien illustrer ce propos, voici les données que nous parvenons à recueillir en ne réalisant que le volet protection :

- Milieu d'installation du nid (blé, orge,...)

- Distance entre les nids, entre les colonies

- Etude du cycle de reproduction :

 - Date d'installation des nicheurs

 - Constitution du couple (âge)

 - Date de ponte (Annexe n°2)

 - Taille des pontes (Annexe n°3)

 - Nombre d'oeufs éclos, stériles

 - Nombre de poussins mâles,

 - nombre de poussins femelles

- Proies apportées aux nids

- Taux de réussite de la reproduction en fonction des différents systèmes de protection utilisés

- Causes d'échec (Annexe n°4)

Certaines années, le pourcentage de nids nécessitant une intervention peut atteindre 50 % comme ce fut le cas en 1994, la moyenne se situant plutôt autour de 25 à 30 % des nids suivis. Une quarantaine de poussins a pu prendre son envol grâce à nos actions de protection.

Les types d'interventions que nous réalisons correspondent aux techniques habituellement utilisées par les équipes de protecteurs du Fonds d'Intervention pour les Rapaces, à savoir :

- Carré de céréales laissé sur pied.

- Simple puits de paille reconstitué après le passage de la moissonneuse.

- Pose de grillage ou de canisses.

- Transport en centre de soins.

- Déplacement vers une autre parcelle de céréale ou un autre milieu. Nous avons, à ce sujet, obtenu d'excellents résultats en déplaçant les nids vers des champs de tournesol, mais cette méthode nécessite de poser un grillage autour du nid de substitution.

Les opérations de baguage nous permettent d'obtenir les renseignements complémentaires suivants :

- Données biométriques de l'espèce

- Contrôle des nicheurs, taux de retour, fidélité des couples

- Philopatrie des jeunes

- Déplacement des sites de nidification d'une année à l'autre, trajets de migration

- Longévité, cause de mortalité des oiseaux volants

- Monogamie exclusive ou polygamie occasionnelle

L'utilisation de marques alaires nous permet d'obtenir des contrôles sans obligation de recapture des oiseaux.

Les marques alaires sont réalisées avec un matériau quasiment inaltérable, ayant une bonne persistance de teinte dans le temps : il s'agit de chutes de bâches servant à couvrir les semi-remorques. Ce type de marques est utilisé par Alain LEROUX depuis 1989. Elles sont fixées au patagium (membrane de peau tendue entre le poignet de l'aile et l'épaule) par une agrafe en aluminium servant normalement au marquage des volailles.

Nous utilisons un code de quatre lettres (Ex.:JB-PB) constitué de deux marques bicolores, réparties sur chaque aile; le même code étant utilisé pour un mâle et une femelle. La lecture des marques se fait de haut en bas aile gauche, puis de haut en

bas aile droite. Un croquis de l'oiseau avec la position des couleurs est, bien sûr, la meilleure façon de transmettre une observation

Huit couleurs différentes sont utilisées (W= blanc, Bleu, Marine, Rouge, Pistache, Jaune, Vert et Orange) permettant la combinaison de 4 096 codes différents.

Toutes les observations d'oiseaux portant des marques alaires (même incomplètes) sont à transmettre au C.R.B.P.O. 55, rue de Buffon, 75005 PARIS qui fera suivre à Alain LEROUX, coordonnateur national de la pose des marques alaires sur le Busard cendré.

En conclusion, nous dirons que ce travail de recherche de terrain demande de la rigueur pour enregistrer les manipulations. Mais n'oublions pas le plus important : le contact et les relations avec les exploitants agricoles.

Nos interventions nécessitent l'accord préalable des agriculteurs car ce sont eux les premiers concernés : ils décident de la date de la moisson. Sur les cantons de Montreuil-Bellay et de Doué-la-Fontaine, nous sommes toujours très bien accueillis par les agriculteurs, malgré le travail harassant qu'ils ont à effectuer à l'époque des moissons. Nous les en remercions vivement.



BUSARD CENDRE

Nid N°:

Année:

Département:

Site:

Commune:

Lieu-dit:

Couple localisé le:

Nid localisé le:

Nid visité le:

Age nichée:

Date de ponte estimée: 0

Couple constitué:

Végétation:

Moisson estimée le:

Moisson réalisée le:

Personnes présentes le jour de la moisson:

Protection (o,n):

Méthode:

Date:

Mettre entre () les données non certaines.

Nb oeufs:

Nb oeufs stériles:

Récolté le:

Nb juv.nés:

Nb juv. morts :

Nb juv protégés:

Nb juv volants:

Nb juv sauvés:

Cause échec/mortalité:

Nb jeunes bagués:

Baguage prévu le:

Date baguage:

N°bague: 1

Sexe: 1

Poids: 1

Lg plumage: 1

2

2

2

2

3

3

3

3

4

4

4

4

5

5

5

5

6

6

6

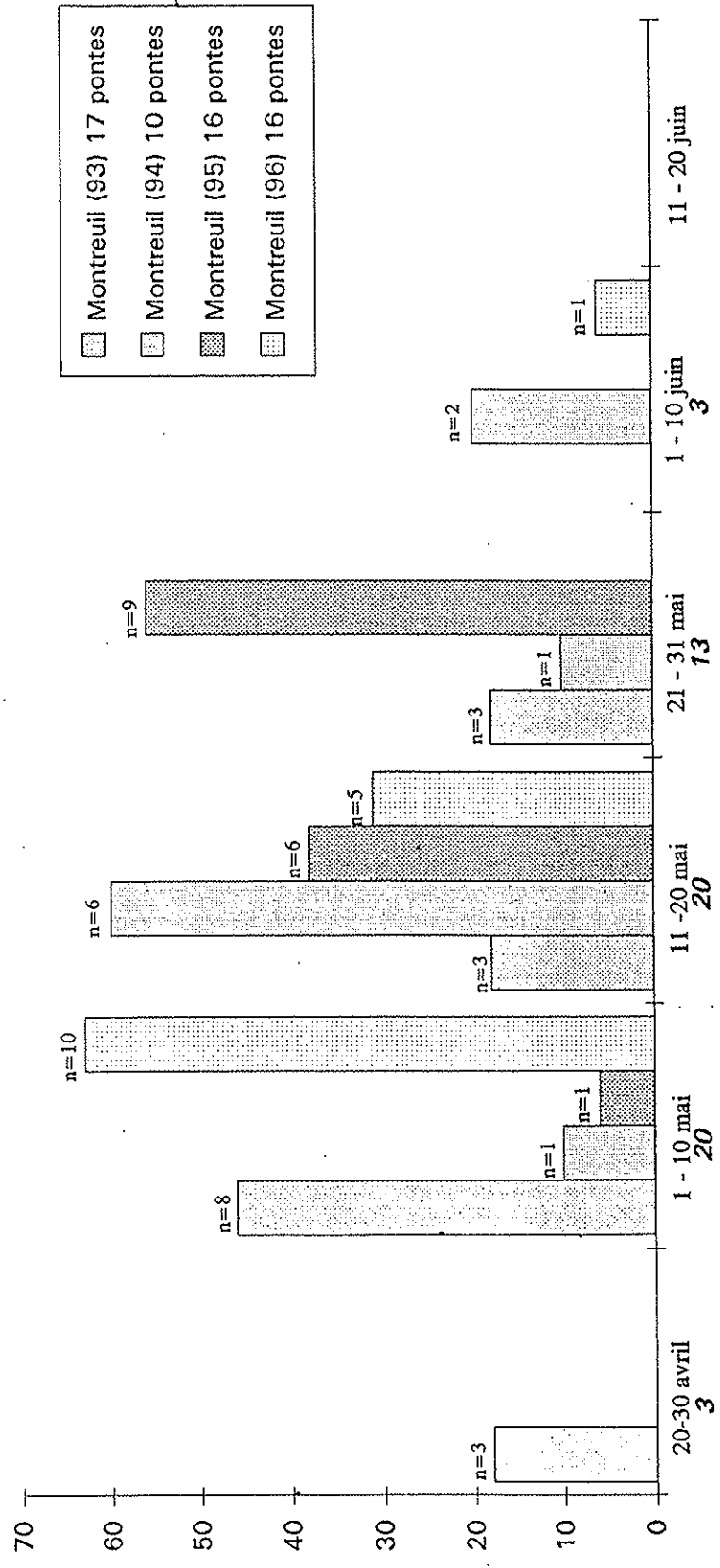
6

Date d'envol prévue :

Date d'envol constatée :

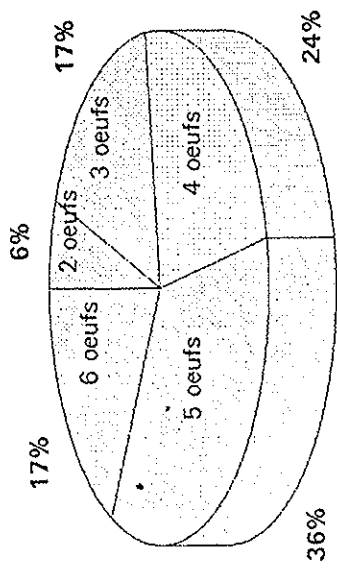
Dernière visite au site:

Annexe N° 2 : Pourcentage de pontes en fonction de la décade de dépôt du premier œuf

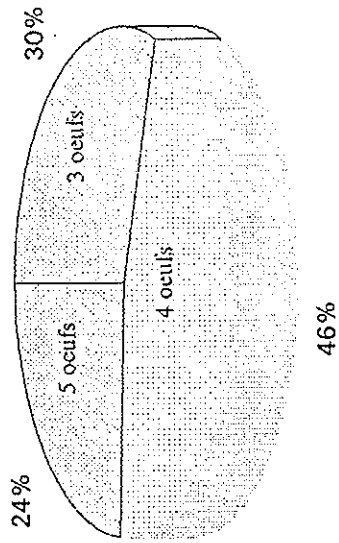


Annexe N°3 : Taille des pontes

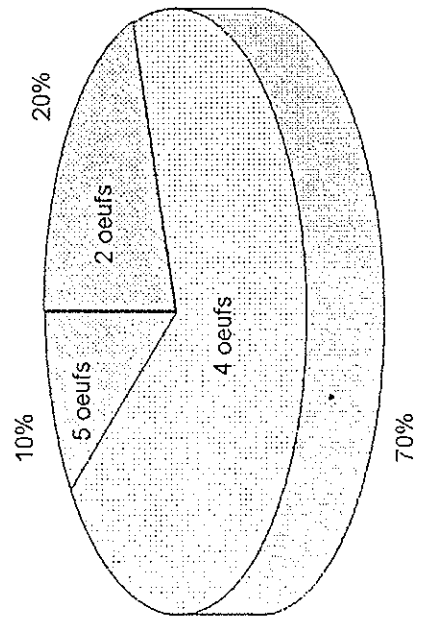
17 pontes de Busard cendré (1993)



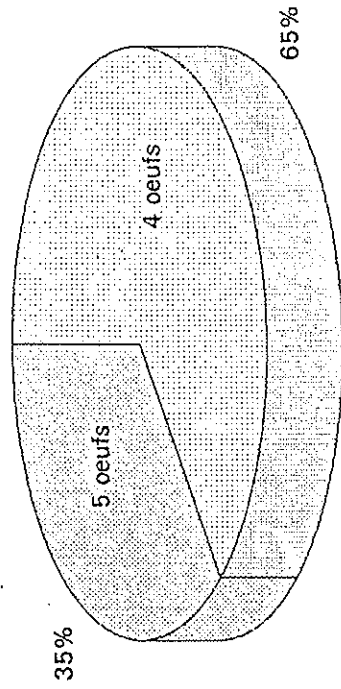
17 pontes de Busard cendré (1995)



10 pontes de Busard cendré (1994)



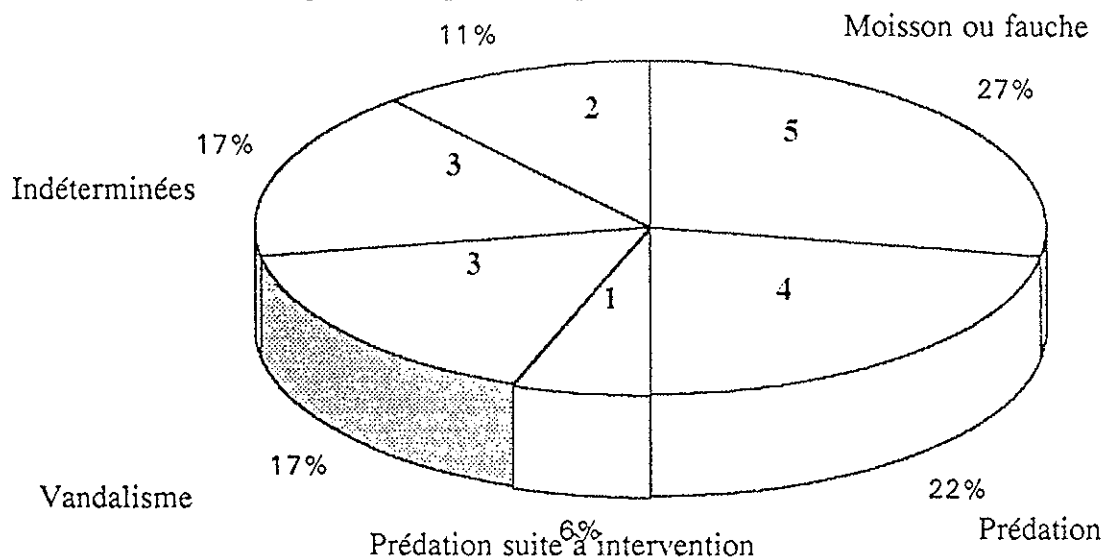
14 pontes de Busard cendré (1996)



Annexe N° 4

Répartition des causes d'échecs de 1992 à 1996

Refus de la protection par le couple



	1993	1994	1995	1996
Nombre de couples suivis	19	13	22	24
Nombre de nids visités	17	10	20	17
Poussins bagués	44	29	27	46
Adultes bagués	3	1	8	7
Nombre de marques alaires posées			8	7
Nombre de journées / hommes (8 h / j.)	39	31	50	36
Nombre d'intervenants	8	6	10	4
Bénévole F.I.R.		1 (8 jours)	1 (10 jours)	1 (8 jours)

